

# **PATINAGE DE VITESSE CANADA BULLETIN DE HAUTE PERFORMANCE**

No 184 – Sélection du programme national/  
ProchaineGén



## **Novembre 2017**

L'objectif stratégique fondamental du Bulletin de haute performance (BHP) pour la sélection de l'équipe est d'établir les dispositions qui sont conçues pour choisir les athlètes dans les équipes qui patineront au plus haut niveau et obtenir les meilleurs résultats possibles pour le Canada aux Jeux olympiques et aux championnats du monde des distances individuelles.

Le comité de haute performance de longue piste (CHP-LP) émettra périodiquement des Bulletins pendant toute la saison informant les athlètes, les entraîneurs, le comité de développement des officiels, d'autres comités de PVC et les associations provinciales de PVC des mises à jour et/ou changements concernant, mais sans y être limités, les critères de sélection et/ou les compétitions.

Le CHP-LP se réserve le droit de modifier ou changer les politiques et les critères contenus dans la présente dans le cas où des circonstances exceptionnelles se produisent et que de tels changements sont, selon l'avis du CHP-LP, dans le meilleur intérêt du programme de haute performance. Dans ces situations, les athlètes et les entraîneurs seront avisés le plus vite possible des changements après qu'ils sont confirmés par le CHP-LP.

## Table des matières

<b>1. Philosophie et principes.....</b>	<b>3</b>
1.1. Axé sur la performance .....	3
1.2. Dirigé par l'entraîneur à la manière de PVC.....	3
1.3. Habilité par l'athlète .....	4
<b>2. Programme national .....</b>	<b>4</b>
2.1. Nomination.....	4
<b>3. Programme ProchaineGén .....</b>	<b>4</b>
3.1. Objectifs .....	4
3.2. Environnement quotidien d'entraînement .....	4
3.3. Nomination.....	5
<b>4. Avis et confirmation du programme national/ProchaineGén .....</b>	<b>6</b>
4.1. Avis.....	6
4.2. Confirmation pour un programme national.....	6
<b>5. Composition du groupe d'entraînement .....</b>	<b>7</b>
<b>6. Classement canadien 2017-2018 .....</b>	<b>7</b>
6.1. Renseignements généraux .....	7
6.2. Compétitions .....	7
6.3. Directives.....	8
6.4. Classement de la Coupe Canada .....	8
6.5. Points de classement .....	9
<b>Annexe A – Tableaux des points du classement canadien.....</b>	<b>10</b>

## **1. Philosophie et principes**

Les athlètes seront choisis en fonction de qui le CHP-LP détermine qu'ils sont dans la meilleure position pour obtenir les meilleurs résultats possibles pour le Canada dans les compétitions internationales, comme les Jeux olympiques, les championnats du monde, et/ou les Coupes du monde.

Le CHP-LP vise choisir les athlètes pour chaque programme aussi objectivement que possible. Selon les exemptions, le CHP-LP, dans ce but, et selon sa détermination, utilisera principalement des critères comme le temps/le classement dans une compétition spécifique ou des compétitions, et/ou le classement après une série de compétitions, tels que décrits dans ce Bulletin comme les critères pour choisir les athlètes.

Le programme de longue piste dirigera selon trois principes du programme pour obtenir du succès:

- i. Axé sur la performance
- ii. Dirigé par l'entraîneur de Patinage de vitesse Canada
- iii. Soutenu par les athlètes

### **1.1. Axé sur la performance**

Instiller et développer une équipe axée sur la performance est la philosophie que tout poste ou sélection dans les groupes d'entraînement des programmes nationaux mérite. Les gains accomplis par une personne et l'équipe dans un environnement de haute performance augmentera de beaucoup nos chances de succès.

### **1.2. Dirigé par l'entraîneur à la manière de PVC**

L'investissement en bâtissant une équipe et dans la 'manière de PVC' favorise un environnement de haute performance pour les succès actuels et constants du programme de HP de longue piste de Patinage de vitesse Canada. Ce concept de performance se concentre sur un environnement quotidien d'entraînement avec des stratégies créatives pour la poursuite par équipe, le départ de masse et l'esprit d'équipe et une équipe plus serrée dans les compétitions de haut niveau, qui soutient les décisions axées sur la performance d'équipe.

Mettre l'emphasis sur la concentration sur la performance dans la Coupe du monde soulignera l'attention pour la meilleure équipe de course, plaçant plus d'importance sur un plus grand nombre de victoires dans la Coupe du monde et les performances parmi les 10 premiers. Des habitudes spécifiques pour la compétition seront identifiées pour les meilleurs patineurs qui ont été choisis pour concourir sur la scène internationale en sachant que le succès sur la scène internationale est une exigence pour d'éventuels résultats sur le podium olympique.

### **1.3. Habilité par l'athlète**

Retirer l'emphase des résultats et inciter les athlètes à centraliser leur énergie dans les procédures et les objectifs reliés à la performance, contribuer aux performances médaillées à Pyeongchang et après. C'est notre objectif d'établir des normes de comportement qualitatives et quantitatives dans les objectifs du programme. Le leadership, les entraîneurs et l'ÉSI dirigeront la structure, le contenu et la livraison des stratégies et les croyances qui aident l'athlète dans cette concentration dans le programme.

## **2. Programme national**

### **2.1. Nomination**

Les athlètes qui réussissent les priorités des brevets internationaux seniors ou seniors, selon le Bulletin 183 – Critères des brevets seront nommés pour le programme national.

Des athlètes peuvent aussi être ajoutés au programme national en fonction de ce qui suit:

- L'athlète qui a reçu un brevet de blessure de Sport Canada (PAA); ou,
- À l'absolue discrétion du CHP-LP.

## **3. Programme ProchaineGén**

### **3.1. Objectifs**

Les objectifs du programme ProchaineGén de Patinage de vitesse Canada sont:

- Aider la prochaine génération d'athlètes et équipes ciblés à 8-5 ans du podium à progresser dans le cheminement de l'athlète;
- Fournir du soutien permanent d'entraîneurs de haute performance aux athlètes et équipes ciblés;
- Fournir un meilleur soutien à l'environnement quotidien d'entraînement par un partenariat entre Patinage de vitesse Canada, À Nous le podium et le réseau des Instituts canadiens de sport.

### **3.2. Environnement quotidien d'entraînement**

Un programme ProchaineGén doit avoir accès à un environnement quotidien d'entraînement de niveau mondial, donc assurer que les athlètes et les entraîneurs ont habileté pour développer leur performance jusqu'aux normes du podium

international. Un environnement quotidien d'entraînement de niveau mondial inclut ce qui suit:

- Les installations techniques secondaires spécifiques et exigées pour le sport de niveau mondial
- L'accès approprié aux installations
  - Les heures par jour et les jours par année consacrés
  - L'accès à un coût raisonnable
- Des entraîneurs permanents de haute performance
- L'accès à l'ÉSI et aux installations nécessaires pour soutenir les fonctions de l'ÉSI
- Des partenaires d'entraînement au niveau approprié de performance
- Un style de vie, une structure et une atmosphère de haute performance

### **3.3. Nomination**

Le programme ProchaineGén sera supervisé selon les priorités et directives suivantes:

- i. Les athlètes seront classés selon la liste du classement canadien 2017-2018 en ordre de priorités comme suit:
  - a. Les athlètes néo-seniors (N1-N4) qui n'ont pas déjà été choisis dans le programme national (Section 2) qui sont au-dessus de la ligne dans le classement canadien – classification finale des distances individuelles et qui ont réussi un meilleur temps mondial néo-senior de la saison 2017-2018 parmi les 10 premiers dans cette distance de toutes les compétitions sanctionnées de l'ISU.
  - b. Tous les athlètes néo-seniors (N1-N4), juniors seront classés parmi les quatre premiers dans la liste du classement canadien 2017-2018 - classification finale des distances individuelles, et aussi classés selon:
    - i. La liste du classement canadien 2017-2018 - classification finale des distances individuelles pour toutes les distances, regroupant ensemble tous les athlètes de première place, puis tous les athlètes de deuxième place, puis tous les athlètes de troisième place, puis tous les athlètes de quatrième place, puis;
    - ii. Les athlètes néo-seniors (N1-N4) seront aussi classés selon leur meilleur temps mondial néo-senior de la saison 2017-2018 de toutes les compétitions sanctionnées de l'ISU (tous les athlètes de première place, puis tous les athlètes de deuxième place, etc., et;
    - iii. Les athlètes juniors seront choisis selon leur classement aux championnats du monde juniors 2018.
  - c. Tous les athlètes seniors (SR) qui ont gagné une classification finale de distance individuelle dans le classement canadien seront regroupés ensemble, puis aussi classés selon:

- i. leur meilleur temps mondial de la saison 2017-2018 de toutes les compétitions sanctionnées de l'ISU.
- ii. Les athlètes espoirs seront évalués et classés selon la progression de la performance (progression d'année en année) et au prorata comme progression d'amélioration en pourcentage du record du monde et des temps de référence des Coupes du monde Jr (moyenne des trois premiers par distance par genre)
- iii. Les rapports de progression des athlètes espoirs qui seront remplis par les entraîneurs et ensuite examinés et évalués par l'équipe de gestion de la haute performance:
  - a. Les repaires de comparaison de performance physiologiques par rapport à un portrait de niveau mondial
  - b. Une évaluation de la comparaison des habiletés techniques par rapport à un portrait de niveau mondial
  - c. Une évaluation de la comparaison de la performance mentale par rapport à un portrait de niveau mondial
  - d. Une évaluation de la comparaison des habitudes élites par rapport à un portrait de niveau mondial
  - e. Une évaluation de la comparaison de la tolérance de santé et structurelle pour soutenir un programme d'entraînement de niveau mondial

#### **4. Avis et confirmation du programme national/ProchaineGén**

Quand la révision et les nominations pour tous les athlètes du programme national seront finalisées par Patinage de vitesse Canada, les procédures suivantes se produiront:

- i. Avis
- ii. Confirmation d'un bassin d'athlètes du programme national

##### **4.1. Avis**

Les athlètes choisis dans un programme national (senior ou ProchaineGén) seront avisés de leur sélection dans ces bassins après les réunions annuelles du printemps du CHP-LP.

##### **4.2. Confirmation d'un programme national**

- i. Les athlètes ont deux semaines après l'annonce officielle du programme national et du programme ProchaineGén 2017 – 2018 pour confirmer l'acceptation de leur poste.
- ii. La confirmation de membre du programme est un engagement par l'athlète de participer entièrement et d'assurer qu'il est disponible pour la sélection

dans n'importe quelle équipe représentative et qu'il participera aux épreuves respectives de sélection pour ces équipes.

- iii. La confirmation de membre du programme confirme aussi les conditions de l'entente de l'athlète de PVC.
- iv. Si PVC ne reçoit pas la confirmation de l'athlète dans la limite de temps stipulée qu'il accepte sa place dans le programme et qu'il accepte les conditions de l'entente de l'athlète de PVC, il sera considéré avoir refusé le poste et les avantages qui y sont associés.
- v. Toute extension de cette période de confirmation doit être demandée par écrit par l'athlète et ne sera prise en considération que dans des circonstances exceptionnelles.

## **5. Composition du groupe d'entraînement**

Les athlètes seront regroupés selon les commentaires de tous les entraîneurs dans le cheminement de l'athlète, respectifs à chaque centre, et en fonction de la discrétion finale de l'équipe de gestion de la haute performance.

La composition du groupe prendra en considération les objectifs suivants:

- i. Assurer que les meilleurs patineurs s'entraînent avec les meilleurs patineurs;
- ii. Établir et maintenir un haut niveau de compétition à l'entraînement pour pousser les performances élites (environnement inconfortable);
- iii. Créer une plus petite équipe élite pour la compétition internationale (attentes et responsabilités claires);
- iv. Réunions de segment structuré (analyse d'écart des PIP) avec les athlètes, les entraîneurs et l'ÉSI;
- v. Camps axés sur l'élite du programme annuel d'entraînement.

## **6. Classement canadien 2017-2018**

### **6.1. Renseignements généraux**

Le système de classement canadien pour 2017 - 2018 inclura une série de compétitions sujettes aux règlements qui sont publiés par le CHP-LP.

### **6.2. Compétitions**

- i. Coupe Canada no 1 – 2-500, 2-1000, 1500, 3000F, 5000M, départ de masse
- ii. Sélections olympiques 2018 – 500, 1000, 1500, 3000F, 5000M, départ de masse
  - a) (Les résultats de la Coupe Canada no 2 seront utilisés pour le classement après que les résultats des championnats canadiens sont alloués.)

- iii. Coupe Canada no 3/Championnats canadiens juniors (AUX FINS DU CLASSEMENT LES RÉSULTATS SONT COMBINÉS – 2-500, 2-1000, 1500, 3000F, 5000M, départ de masse
- iv. Coupe Canada no 4 – 2-500, 2-1000, 1500, 3000F, 5000M, départ de masse

Voir l'Annexe A pour les directives pour la Coupe du monde et les points de classement.

### **6.3. Directives**

Le système de classement canadien fournit plusieurs occasions pour obtenir des points dans chaque distance individuelle, dans les compétitions internationales et nationales. Ce qui suit définit le nombre de courses qui sera utilisé pour calculer le classement canadien final 2017-2018. Si les athlètes ont participé à plus que le nombre indiqué de courses, uniquement les performances ayant les points les plus hauts de classement seront utilisées.

- i. 500 m féminin et masculin: 5 courses utilisées pour le classement
- ii. 1000m féminin et masculin: 5 courses utilisées pour le classement
- iii. 1500m féminin et masculin: 3 courses utilisées pour le classement
- iv. 3000m/5000m féminins: 4 courses utilisées pour le classement
- v. 5000m/10000m masculins: 4 courses utilisées pour le classement
- vi. Départ de masse féminin et masculin: 4 courses utilisées pour le classement

### **6.4. Classement de la Coupe Canada**

- i. Des points seront remis selon le tableau des points du classement canadien (Annexe A).
- ii. Dans le cas où il y a deux épreuves/distances dans la Coupe Canada 2 et seulement une aux sélections olympiques (c.-à-d. 500m et 1000m), les résultats de la Coupe Canada no 2 seront alloués après les résultats des sélections olympiques 2018 et dans la première épreuve de la Coupe Canada no 2.
- iii. Dans le cas où il y a des épreuves seniors et juniors courues séparément, les résultats seront combinés ensemble et classés par temps.
- iv. Dans le cas d'un classement égal dans une distance, l'athlète ayant le temps le plus rapide réussi aux sélections olympiques 2018/Coupe Canada no 2 pour cette distance assumera le plus haut classement.
- v. Les points de classement de la Coupe Canada ne seront remis à un athlète que s'il s'est qualifié et a terminé dans l'épreuve respective.
- vi. Les athlètes qui ne terminent pas ou qui ne prennent pas le départ d'une course à cause d'une blessure ne recevront pas de points de classement canadien pour cette course.



- vii. Les athlètes qui sont disqualifiés d’une course ne recevront pas de points de classement pour cette course.
- viii. Uniquement les athlètes canadiens sont admissibles à recevoir des points de classement de la Coupe Canada.
- ix. Les athlètes qui ont réussi les critères de sélection pour le programme national (Section 2) seront classés au-dessus de la ligne dans la liste de classement canadien 2017-2018.

## 6.5. Points de classement

Des points sont remis selon le tableau des points indiqué ci-dessous pour les épreuves spécifiques. Le classement de la Coupe Canada pour chaque catégorie de distance sera déterminé par les points accumulés pour chaque athlète au cours de la saison. Une liste de classement final de la Coupe Canada sera publiée après la saison pour chaque distance individuelle.

Les athlètes obtiennent des points de classement canadien (voir l’Annexe D) aux épreuves indiquées ci-dessous comme suit:

- i. Tous les résultats aux Coupes Canada 1 et 3 compteront pour le classement cumulatif;
- ii. Le meilleur temps obtenu à la Coupe Canada no 2/sélections olympiques **OU** la Coupe Canada no 4 comptera pour le classement cumulatif;
- iii. Le meilleur résultat d’une distance individuelle dans la Coupe du monde de l’automne (no 1, no 2, no 3 ou no 4) et la Coupe du monde no 5 comme suit:

Compétition	Points en prime	Points de performance <small>(selon la position finale)</small>	Points max. <small>(disponible/distance)</small>
<b>Coupe du monde</b>			
<b>Division A</b>	106 pour un temps global parmi les 20 premiers des Divisions A+B	1 point pour chaque position au-dessus du 20e temps global (ou 16e temps global des 3000m, 5000m et 10000m)	125
<b>Compétition</b>		<b>Points de performance</b>	
		<small>(selon la position finale)</small>	
<b>Coupe du monde Division B</b>		106 moins chaque position sous 20e Temps global des Divisions A + B pour un minimum de 100 points	

## Annexe A – Tableau des points du classement canadien

### Championnats canadiens des distances individuelles Coupe Canada 1-4

1.	100
2.	80
3.	70
4.	60
5.	50
6.	45
7.	40
8.	36
9.	32
10.	28
11.	26
12.	24
13.	22
14.	20
15.	18
16.	17
17.	16
18.	15
19.	14
20.	13
21.	12
22.	11
23.	10
24.	9
25.	8
26.	7
27.	6
28.	5
29.	4
30.	3
31.	2
32.	1

\*\*Si deux athlètes ou plus ont obtenu le même classement, chaque athlète reçoit les points complets assignés au classement donné.